

# JOURNÉE MONDIALE DU CLIMAT



Chaque année, le 8 décembre, la journée mondiale du climat est organisée dans le but de sensibiliser le public aux enjeux climatiques. Lancée par plusieurs ONG françaises et européennes, cette journée spéciale vise plusieurs objectifs : mettre la lumière sur la nécessité d'agir vite et concrètement contre le dérèglement climatique, faire émerger des idées et des solutions pour agir en faveur de la préservation du climat.

La lutte contre le dérèglement climatique, voire le réchauffement climatique, est en effet un enjeu de tout premier plan, qui requiert une mobilisation du plus grand nombre. Les pouvoirs publics et les citoyens se doivent d'agir en faveur du climat. Réduire nos émissions de Co<sup>2</sup> et de gaz à effet de serre, diminuer drastiquement l'usage des énergies fossiles et favoriser celui des énergies renouvelables, ou encore repenser notre façon de consommer et de se déplacer, sont autant d'axes de réflexion à explorer lors de cette journée.

## LE SDEM50 ACCOMPAGNE SES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES DANS CET OBJECTIF GRÂCE :

- **au Conseil en Énergie Partagé #CEP** : avec un secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) qui est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre en France, la rénovation énergétique des bâtiments joue un rôle central contre le dérèglement climatique.
- **aux Chaufferies Bois** : le développement de la filière bois-énergie est une alternative intéressante aux énergies fossiles (fioul, gaz) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire tout en valorisant les haies bocagères et en développant des emplois locaux.
- **à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques** : en France, le secteur des transports est responsable d'une grande partie de la production de GES globales (environ 30%) selon le Ministère de la Transition Écologique.
- **à l'implantation de panneaux photovoltaïques** : la loi APER fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales, en particulier des communes, en termes d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action en énergies renouvelables.

### À PROPOS DU SDEM50

Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche. Le SDEM50 agit pour la Transition Énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à son utilisation.

[sdem50.fr](http://sdem50.fr)



### CONTACT PRESSE

Lise BOURDON, Responsable communication - [lise.bourdon@sdem50.fr](mailto:lise.bourdon@sdem50.fr) | 02 33 77 01 00



SDEM50



SDEM\_50



SDEM50



COMMUNICATION SDEM50